

## Comité de rémunération

### Ordre du jour de la séance du 12 mars 2020 (14h00 - Siège social iMio)

**1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente.**

Approbation du PV du 27/03/2019.

**2. Proposition du Comité de Rémunération concernant les règles de rémunération des administrateurs applicables à partir du 01/01/2020 avec effet rétroactif à soumettre à l'assemblée générale de juin.**

Fixation des règles de rémunération applicable au 1/1/2020 pour les administrateurs.

**3. Rapport du Comité de Rémunération pour l'année 2019 conformément à l'article L1523 -17 du CDLD.**

Approbation du rapport des rémunération.